

## AGIR POUR L'ORIENTATION



Les entreprises de transport et de la logistique témoignent régulièrement de difficultés à recruter et attirer des candidat.e.s sur certains métiers de la filière, notamment de la nouvelle génération. Les entreprises doivent ainsi mener une réflexion plus en amont du processus de recrutement, à savoir sur l'attractivité.

Vous trouverez dans ces fiches-outils des idées d'action en matière d'attractivité. Vous pouvez vous en inspirer pour faire progresser la mixité et l'égalité professionnelle dans votre entreprise et nourrir votre stratégie d'action ainsi que votre accord d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Chaque entreprise peut jouer un rôle dans l'évolution de la place des femmes dans le transport et la logistique, notamment en travaillant sur l'image du secteur, perçu comme un milieu masculin, auprès de jeunes qui n'ont pas encore fait un choix d'orientation.

## INTERVENIR EN CLASSE, DU COLLÈGE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



### De quoi parle-t-on ?

Au moment où les jeunes font leurs premiers choix d'orientation professionnelle, il est important qu'ils reçoivent des informations pertinentes valorisant les métiers du transport et de la logistique et la mixité des métiers.

Vos interventions dans les établissements scolaires permettent à la fois de donner de la visibilité aux métiers du Transport et de la Logistique et aux places que les femmes peuvent y occuper, mais également valorisent l'image de votre entreprise pour de futur.e.s candidat.e.s.

### Pourquoi agir ?

Intervenir en classe de collège et lycée permet de répondre à divers objectifs qui servent à la branche, à votre entreprise mais également aux enseignants :

Ces actions permettent de :

- Faire connaître la diversité des métiers dans le secteur du Transport et Logistique
- Inciter les jeunes à réaliser des stages en entreprises du Transport et de la Logistique
- Promouvoir la mixité filles-garçons et l'égalité des chances en luttant contre les stéréotypes et l'autocensure
- Ouvrir de nouveaux horizons et de nouvelles ambitions aux filles et garçons, et susciter des vocations
- Elargir le vivier de recrutement à moyen terme.



## Comment faire ?

### 1. Etablir un lien avec l'Education nationale

Pour pouvoir intervenir au sein d'établissements scolaires vous pouvez établir un lien avec un/des établissement(s) scolaire(s) à proximité de votre entreprise :

- Prendre contact avec votre délégué régional AFT : [www.aft-dev.com](http://www.aft-dev.com)
- Pour obtenir les coordonnées des établissements de formation de proximité : [www.choisis-ton-avenir.com/formations](http://www.choisis-ton-avenir.com/formations)

Si vous êtes déjà en lien avec un/des établissement(s) scolaire(s) :

- Vous devez vous adresser directement au(x) chef(s) d'établissement(s) du/des collège(s) et lycée(s) concernés en lui/leur faisant part de votre intérêt pour effectuer des interventions en classe.

Pour obtenir les coordonnées des établissements scolaires de proximité : <http://geolocalisation.onisep.fr>

De même, un contact peut être pris avec le/les centre(s) d'information et d'orientation (CIO) de votre territoire : <http://geolocalisation.onisep.fr>

### 2. Mise en œuvre de l'action

Pour mener à bien votre action d'intervention en classe, vous devez en amont préparer votre intervention de 1h30 à 2h avec l'enseignant et/ou le conseiller d'orientation qui restera présent lors de votre présentation.

Ces témoignages sont organisés :

- de manière ponctuelle et individuelle devant une ou plusieurs classe(s)
- de manière collective, à l'occasion de forums.

#### Bonnes pratiques

- > Faites intervenir des femmes et des hommes salarié.e.s de votre entreprise afin qu'ils présentent leur(s) profession(s), leurs parcours de vie, les études qui les ont amenés à exercer ce métier et la réalité du monde du travail ;
- > Adaptez-vous à votre public et proposer des dispositifs ludiques : films, présentations PowerPoint, jeux, fiches métiers.

Vous pouvez aussi vous appuyer sur des vidéos valorisant des parcours variés. L'AFT met à votre disposition des vidéos qui valorisent des parcours professionnels



#### Exemple vidéo :

« Conduire des camions ce n'est pas que pour les garçons ! »



[https://youtu.be/fn7rA1\\_Qsyc](https://youtu.be/fn7rA1_Qsyc)

#### > L'intitulé dans l'accord égalité pourrait être :

« L'entreprise s'engage à prendre contact avec les établissements de formation X, Y, Z, à les informer de son objectif de mixité des métiers A, B, C et à leur demander de le communiquer aux candidat.e.s éventuel.le.s. »

## FAIRE DÉCOUVRIR SON ENTREPRISE À DES JEUNES



### De quoi parle-t-on ?

Faire découvrir son entreprise à des jeunes consiste à accueillir quelques heures dans votre entreprise ou sur votre lieu de travail des élèves (en petit groupe) en présence d'un ou plusieurs enseignant.e.s.

### Pourquoi agir ?

Organiser une visite de votre entreprise est un moyen efficace pour faire connaître son entreprise et ses métiers par l'observation directe de la réalité terrain des métiers et du monde professionnel.

Cette action permettra de :

- > Inciter les jeunes à réaliser des stages en entreprise du Transport et de la Logistique.
- > Promouvoir la mixité filles-garçons et l'égalité des chances en luttant contre les stéréotypes et l'autocensure.

En outre des partenariats plus durables entre votre entreprise et l'établissement scolaire pourront être créés.

Pour les jeunes, cela contribue également à l'élargissement de leur horizon et les aidera à choisir leur parcours d'orientation à la fois scolaire et professionnel.

## Comment faire ?

### 1. Etablir un lien avec l'Education nationale

Pour pouvoir intervenir au sein d'établissements scolaires vous devez établir un lien avec l'Education Nationale ou un/des établissement(s) scolaire(s) à proximité de votre entreprise :

- Prendre contact avec votre délégué régional AFT : <https://www.aft-dev.com/>
- Pour obtenir les coordonnées des établissements scolaires de proximité : <https://www.choisis-ton-avenir.com/formations>

Si vous êtes déjà en lien avec un/des établissement(s) scolaire(s) :

- Vous devez vous adresser directement au(x) chef(s) d'établissement(s) du/des collège(s) et lycée(s) concernés en lui/leur faisant part de votre intérêt pour effectuer des interventions en classe.

### 2. Mise en œuvre de l'action

Vous accueillez quelques heures dans votre entreprise des élèves, cette visite doit être pensée et organisée de manière ludique, active et innovante. N'oubliez pas que le but de cette action est de mettre en avant votre entreprise, sa politique en faveur de la mixité et ses métiers. Voici quelques pistes de modalités innovantes de découverte d'entreprise :

- Accueillir des élèves chargés de réaliser un reportage sur un des métiers de l'entreprise visitée, et pourquoi pas un focus sur une salariée et un salarié (montrer la parité femme/homme) ?
- Des « speed-meeting » permettant aux jeunes d'être mis en contact avec de nombreux collaborateurs de l'entreprise.
- Ateliers ludiques diversifiés, avec l'idée de « classe en entreprise ».

## Quand organiser ces visites ?

Ces visites peuvent être organisées tout au long de l'année scolaire ou, plus facilement, sur les temps forts de la relation école/entreprise qui présentent l'avantage d'être bien identifiés par les équipes éducatives, notamment durant la semaine école/entreprise.

## Le planning

### Avant la visite

- Préparer le circuit de visite
- Construire le discours de visite
- Définir les modalités pratiques
- Gérer les questions de sécurité et d'hygiène
- Identifier en interne les guides
- Communiquer avec les enseignants

### Pendant la visite

- Accueillir les visiteurs
- Guider les visiteurs

### Après la visite

- Faire un retour d'expérience avec les salarié.e.s
- Faire un retour d'expérience auprès des enseignant.e.s/ élèves
- Préparer les prochaines visites
- Communiquer sur la démarche pour la valoriser (site de l'établissement, de l'entreprise, réseaux sociaux)

## Et la mixité ?

Des femmes ou des hommes salarié.e.s de votre entreprise peuvent marrainer/parrainer des jeunes femmes/jeunes hommes présents lors de ces visites d'entreprises ou bien témoigner auprès de tous afin de présenter leur(s) métier(s) et lutter contre les stéréotypes de genre et de donner envie à des jeunes femmes de s'engager dans ces métiers dits « masculins »



### Exemple vidéo :

*Vous trouvez un exemple d'action d'accueil de classe*



<https://www.aft-dev.com/actualites/projet-dames-favoriser-la-mixite-en-franche-comte>



## ACCUEILLIR DES ÉLÈVES DE 3<sup>ÈME</sup> EN STAGE DÉCOUVERTE



### De quoi parle-t-on ?

Accueillir un.e élève de 3<sup>ème</sup> en stage, est la relation Ecole-Entreprise la plus populaire auprès du grand public. Son but est de permettre aux jeunes de 3<sup>ème</sup> (âgé.e de 14 ans ou plus) de s'immerger en milieu professionnel sur une durée de 3 à 5 jours, sans la présence directe d'un membre enseignant.

### Pourquoi agir ?

En plus de permettre aux élèves de confirmer ou d'infirmer un premier choix d'orientation professionnelle, ce stage permet d'enrichir leurs connaissances en leur faisant découvrir, lors de leur immersion en entreprise, le secteur du Transport et de la Logistique, les métiers, les filières de formations et les besoins des entreprises :

- De donner un aperçu concernant la réalité concrète du travail pour permettre de déconstruire certains préjugés.
- De communiquer sur les compétences et le savoir-être nécessaires à l'exercice de certains métiers.

Ce stage est également l'occasion pour les jeunes élèves d'échanger, hors du contexte scolaire ou familial, avec des personnes du monde professionnel et de l'entreprise sur leurs expériences, aspirations et parcours.

Ce premier stage dans le parcours des élèves est souvent marquant et permet de casser certaines représentations erronées.

## Comment faire ?

Au fur et à mesure de votre expérience, vous développerez de bonnes pratiques. Elles sont nécessaires pour renforcer l'intérêt pédagogique de la période d'immersion en milieu professionnel.

Voici quelques pistes de réflexions :

### 1. Développer un lien avec l'établissement scolaire pour optimiser l'accueil

Pour structurer sa démarche et gagner en efficacité, il est recommandé de développer des liens durables avec les collègues<sup>1</sup>. Ainsi l'établissement scolaire connaîtra mieux le secteur d'activité et les métiers de l'entreprise accueillante, ainsi que ses contraintes.

N'hésitez pas à sensibiliser les établissements sur votre culture d'entreprise et notamment sur l'égalité et la mixité.

Au cours du premier trimestre de 3<sup>ème</sup>, les élèves commencent à élaborer un projet professionnel et débutent leurs démarches de recherche de stages en adéquation avec leurs aspirations.

Des temps en classe sont souvent prévus pour aider les élèves à rédiger leurs CV et lettres de motivations. A ce moment-là votre entreprise peut intervenir en proposant des interventions en classe afin de présenter vos possibilités de stage.

Pour ce faire vous devez :

- Identifier la personne référente pour participer à l'accueil des jeunes stagiaires.
- Prendre contact avec le collègue pour faire part de votre offre de stage, tout en précisant les conditions d'organisation d'accueil des stagiaires.
- Co-construire avec l'établissement une semaine « type » de stage.

### 2. Les démarches

#### Avant le stage :

• Vous pouvez échanger avec l'équipe pédagogique sur les objectifs et déroulement du stage, ou pour intervenir sur les codes de l'entreprise en classe.

• Demandez à l'établissement scolaire une convention de stage qui doit être signée par le collègue, l'entreprise et les parents de l'élève. Cette convention précise :

- les objectifs pédagogiques
- le nom de l'élève ou des élèves concerné.e.s
- l'organisation prévue (calendrier, horaires, nature des tâches confiées, conditions d'encadrement et de suivi).

Les élèves demeurent sous statut scolaire durant la période où ils sont en milieu professionnel. Le.la chef.fe d'entreprise s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des élèves qui lui sont confiés. Il.elle doit également s'assurer de posséder une assurance responsabilité civile prenant en compte l'accueil des élèves. En cas de nécessité, il.elle est tenu.e d'informer l'établissement scolaire des éventuelles difficultés rencontrées avec l'élève (absences, etc.).

• Le stage doit être encadré par deux tuteurs : un.e enseignant.e pour le bon déroulement du stage et un.une professionnel.le de l'entreprise qui rédigera une appréciation sur son déroulement.

Le(s) tuteur(s) finalise(nt) l'organisation de la semaine de stage de l'élève en fonction de leur agenda et de celui de leurs éventuels collègues, qui contribuent à l'accueil du jeune. Ils.elles préparent (et/ou coconstruisent les outils d'information qui seront délivrés à l'élève).

Dans les sites qui le permettent, il est recommandé de programmer un parcours de découverte des différentes composantes de votre entreprise, se déployant sur les cinq jours du stage

#### Points de vigilance : les élèves de 3<sup>ème</sup> sont mineurs.

Le stage s'inscrit dans un emploi du temps et ne peut avoir lieu durant les vacances scolaires. Très souvent, les semaines de stage de 3<sup>e</sup> sont programmées sur le mois de décembre.

Les établissements scolaires ont la possibilité de les prévoir à d'autres moments de l'année, ce qui peut dans certains cas faciliter l'accueil des élèves dans votre entreprise. N'hésitez pas à en parler à vos interlocuteurs au sein des collèges.

1 Prendre contact avec votre délégué régional AFT : [www.aft-dev.com](http://www.aft-dev.com)

Pour obtenir les coordonnées des établissements scolaires de proximité : [www.choisis-ton-avenir.com/formations](http://www.choisis-ton-avenir.com/formations)

### Pendant le stage :

Durant la période de stage, l'élève observe les professionnels au travail, leur pose des questions. Il peut aussi visiter l'entreprise et analyser brièvement le rôle de chaque service.

L'élève peut, sous le contrôle des personnels responsables de son encadrement en milieu professionnel, participer à des activités de l'entreprise d'accueil, à des essais ou des démonstrations sans toutefois accéder aux matériels de l'entreprise, ni effectuer les travaux légers autorisés aux mineurs par le Code du travail.

Lors de ces périodes d'observation, si des femmes font partie de vos salariés, elles peuvent également être marraines. Prévoyez, pour tous les élèves, un temps où ces salariées témoignent de leurs expériences et parcours pour ainsi casser l'image masculine du secteur du transport et de la logistique.

Elles pourront témoigner de leurs parcours, leur métier, des difficultés rencontrées, de leur motivation. Cela permettra aux jeunes filles de découvrir le secteur pour faire évoluer leurs idées sur le milieu et potentiellement susciter des vocations.

### Après le stage :

Le tuteur ou un membre de votre entreprise peut participer au jury devant lequel l'élève présentera oralement son rapport de stage.

A l'issue de la période en entreprise, n'hésitez pas à faire connaître vos opportunités de stage ou d'apprentissage (pour la suite) en mettant en avant l'image de vos élèves stagiaires filles et garçons.

## Pour vous aider à l'accueil de jeune

Vous pouvez vous appuyer sur « TutoPrév », un outil mis en place par l'INRS : [www.inrs.fr/tutoprev](http://www.inrs.fr/tutoprev)

Cette démarche permet de structurer une approche du risque et s'adresse à tous les arrivants dans l'entreprise, quel que soit leur statut (stagiaire, apprenti, CDD, CDI, intérimaire...)

Stage de 3<sup>ème</sup>, des informations pour accompagner l'organisation et le suivi du stage :

[www.education.gouv.fr/stage-de-3e-des-informations-pour-accompagner-l-organisation-et-le-suivi-du-stage-306708](http://www.education.gouv.fr/stage-de-3e-des-informations-pour-accompagner-l-organisation-et-le-suivi-du-stage-306708)

## Pour aller plus loin

- Code de l'éducation

[www.legifrance.gouv.fr/codes/section\\_lc/LEGITEXT000006071191/LEGISCTA000006166604/#LEGISCTA000006166604](http://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071191/LEGISCTA000006166604/#LEGISCTA000006166604)

- Le guide IMS-entreprendre :

Pour optimiser l'accueil en stage d'élève de troisième : [www.education.gouv.fr/media/72561/download](http://www.education.gouv.fr/media/72561/download)

- Sur la même idée, vous pouvez également accueillir des élèves de lycées professionnels ou d'enseignement supérieur dans votre entreprise dans le cadre des périodes de formation en milieu professionnel. Tous les enseignements professionnels comportent des périodes de formation en milieu professionnel obligatoires, dont la durée varie en fonction du diplôme préparé.

## En savoir plus

- <https://eduscol.education.fr/666/periodes-de-formation-en-milieu-professionnel-pfmp>

- Les établissements préparant des diplômes du transport et de la logistique sont référencés sur [www.choisis-ton-avenir.com](http://www.choisis-ton-avenir.com)



## FAIRE VISITER SON ENTREPRISE À DES ENSEIGNANT.E.S, CONSEILLERS D'ORIENTATION-PSYCHOLOGUE (COP), ET CHEF.FE.S D'ÉTABLISSEMENTS



### De quoi parle-t-on ?

Accueillir des professeurs ou tout autre membre de l'équipe pédagogique d'un établissement quelques heures ou sur une journée, permet de faire visiter votre entreprise et développer, renforcer des liens écoles-entreprise.

### Pourquoi agir ?

Les chefs d'établissements, les enseignant.e.s ou encore les conseillers d'orientation-psychologues (COP), sont, en dehors de la famille, les premiers interlocuteurs pour accompagner les jeunes dans leurs choix d'orientation et projet professionnel. Une bonne connaissance du secteur du Transport et de la Logistique et notamment de votre entreprise sera ainsi très utile.

#### **Pour votre entreprise :**

- Accueillir des professeur.e.s ou tout autre membre de l'équipe pédagogique permet de renforcer leurs connaissances du secteur et du monde économique au travers de la rencontre des femmes et des hommes qui la composent. Mieux renseigner, ils.elles pourront mieux orienter leurs élèves et mieux identifier les compétences nécessaires au quotidien.
- La meilleure compréhension mutuelle entre l'entreprise et l'école permet de dépasser les idées reçues et de lutter contre les stéréotypes de genre.
- Ces rencontres sont également l'occasion de faire connaître votre entreprise et nouer des partenariats plus durables entre l'établissement scolaire et votre entreprise.

**Pour les enseignant.e.s :**

- > Leur proposer des visites permet de les renseigner sur votre organisation, votre fonctionnement interne et d'échanger avec les professionnels de votre entreprise.
- > Présenter les parcours de formation, vos postes, leurs atouts comme leurs exigences, permettra aux acteurs de l'éducation de mieux appréhender la réalité des métiers.

## Comment faire ?

### 1. Etablir un lien avec l'Education nationale

Avant même d'envisager l'accueil de personnel éducatif, vous devez établir des liens avec des établissements de votre région, secteur. Pour ce faire, comme indiqué dans les fiches précédentes, vous pouvez :

- Prendre contact avec votre délégué régional AFT : [www.aft-dev.com](http://www.aft-dev.com)
- Pour obtenir les coordonnées des établissements scolaires de proximité : [www.choisis-ton-avenir.com/formations](http://www.choisis-ton-avenir.com/formations)

**Si vous êtes déjà en lien avec un/des établissement(s) scolaire(s) :**

- Vous devez vous adresser directement au.x chef.fe.s d'établissement.s du/des collèg.e.s et lycé.e.s concernés en lui/leur faisant part de votre intérêt pour accueillir dans votre entreprise des chef.fe.s d'établissements, enseignants, COP.

### 2. Mise en œuvre de l'action

Vous pouvez accueillir un ou plusieurs membres du personnel éducatif dans votre établissement, sans élève, sur une durée allant de 2 heures à une journée. Cela en fonction de la taille de votre entreprise et de la disponibilité de chacun.

Comme pour la visite d'entreprise avec des élèves, l'accueil des membres du personnel éducatif se prépare en amont. Cette visite doit être pensée et organisée :

**Avant la visite**

- Préparer le circuit de visite et mobiliser vos salarié.e.s volontaires pour intervenir.
- Construire le discours de visite : quels sont vos objectifs ? Qu'est-ce que vous voulez valoriser, transmettre ?
- Mettre en avant votre culture d'entreprise au sujet de l'égalité et de la mixité
- Définir les modalités pratiques
- Gérer les questions de sécurités et d'hygiène
- Préparer des ateliers ludiques, des témoignages métiers ou encore des mises en pratiques

**Pendant la visite**

- Accueillir et guider les visiteurs
- Présenter vos collaborateurs et collaboratrices,
- Rendez les personnes actives dans leurs visites
- Guider les visiteurs

**Après la visite**

Préparer les prochaines visites

- Faites un retour d'expérience avec l'établissement, vos salarié.e.s...
- Communiquer pour valoriser la démarche

## Pour aller plus loin

Et pourquoi pas essayer les visites croisées « *Vis ma vie* » : Enseignant.e.s/Professionnel.le.s ?

Si vous accueillez un membre du personnel éducatif sur une demi-journée, pourquoi ne pas en retour être accueilli.e une demi-journée par établissement scolaire ?

## PARRAINER/MARRAINER DES PROJETS « ENTREPRENEURIAUX/ INTRAPRENEURIAUX » EN SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE



### De quoi parle-t-on ?

Le principe est de parrainer/marrainer des projets « entrepreneuriaux/ intrapreneuriaux » à des jeunes de tous niveaux scolaires, d'effectuer un projet en lien avec l'entreprise et ses métiers une partie de l'année scolaire.

#### Être parrain, marraine c'est :

- Devenir acteur/actrice de la mixité dans les métiers du transport et de la logistique
- Appuyer les jeunes dans leur parcours de formation et potentiellement dans leurs choix d'orientations professionnelles
- Insuffler l'envie d'oser
- Déconstruire les stéréotypes
- Susciter des vocations auprès des garçons mais aussi des filles

### Pourquoi agir ?

En termes de mixité, le parrainage/marrainage de projets ou d'élèves permet de mettre en valeur votre démarche et de sensibiliser à la mixité des métiers Transport et Logistique.

#### Pour votre entreprise, cette action permet de :

- Faire connaître votre entreprise et son implication dans les démarches de mixité et diffuser une culture d'entreprise responsable
- Transmettre aux jeunes votre passion
- Participer à l'émergence de jeunes talents et leur permettre de développer leur potentiel
- Lutter contre les stéréotypes
- Apporter de nouvelles idées pour votre entreprise

#### Les projets entrepreneuriaux/ intrapreneuriaux permettent aux élèves de :

- Développer leur autonomie et leur prise d'initiative
- Explorer le monde économique de manière active et concrète
- S'initier au travail en équipe, à la prise de décision et à la gestion de projet
- Se projeter en tant que futur.e professionnel.le et réfléchir autrement à leur orientation scolaire
- De dépasser l'autocensure à travers la mise en avant de projet d'entreprenariat ou d'intrapreneuriat portés par des personnes de tous horizons



## Comment faire ?

Devenir parrain ou marraine consiste à accompagner sur tout ou une partie d'une année scolaire une équipe mini-entrepreneurs pour l'aider à mener à bien son projet en apportant vos connaissances, vos compétences et votre expérience du monde de l'entreprise.

En général, cela consiste en une intervention régulière chaque mois (d'octobre à juin), d'environ 2 heures auprès des équipes d'élèves et aux côtés de leur enseignant.e et des contacts ponctuels pour prodiguer conseils et recommandations.

Votre rôle, en fonction de vos disponibilités, peut-être défini en amont avec un enseignant, tout comme le projet de mini-entreprise (entreprenariat) ou de développement d'une action pour votre entreprise (intrapreneuriat).

## Qui contacter ?

- > Prendre contact avec votre délégué régional AFT : <https://www.aft-dev.com/>
- > Pour obtenir les coordonnées des établissements scolaires de proximité : <https://www.choisis-ton-avenir.com/formations>

### **Si vous êtes déjà en lien avec un/des établissement.s scolaire.s :**

- > Vous devez vous adresser directement au.x chef.fe.s d'établissement.s du/des collèg.e.s et lycée.s concernés en lui/leur faisant part de votre intérêt pour parrainer/marrainer des projets.

## A savoir

Dans le cadre de leur politique de ressources humaines, certaines entreprises proposent chaque année à l'ensemble de leurs équipes de parrainer des projets de mini-entreprises.



S'associer à des réseaux, associations de femmes qui mettent en place des actions afin de faire découvrir les métiers du Transport et de la logistique.

L'idée est de relayer la politique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de l'entreprise auprès d'organisations notoirement actives sur cette thématique.

## Se rapprocher des acteurs spécialisés

### De quoi parle-t-on ?

Divers organismes, associations (DRDFE, ARACT, ANACT...) réalisent des événements sur la thématique de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (conférences, forum emploi...). En tant qu'entreprise porteuse d'une culture de la mixité, vous pouvez participer à de tels événements.

Il n'y a pas de contraintes, votre engagement peut être divers et volontaire, il dépend donc de votre envie et de vos disponibilités qui peut varier selon les périodes de l'année.

### Pourquoi agir ?

Aborder la mixité en entreprise par le biais d'actions et d'associations, organismes en faveur de la mixité vous permet de faire connaître votre culture d'entreprise, susciter des vocations et encourager vos collaboratrices à faire des interventions, ou participer à des actions en faveur de la mixité.

### Comment faire ?

Des partenariats peuvent être initiés avec la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DRDFE) ou l'Agence Régionale de l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT).

> DRDFE: [https://lannuaire.service-public.fr/navigation/dr\\_femmes](https://lannuaire.service-public.fr/navigation/dr_femmes)

> ANACT-ARACT : [www.anact.fr](http://www.anact.fr)

Vous pouvez aussi impliquer les associations ou fondations diverses d'aide à l'emploi ou à la mixité professionnelle (Pôle emploi, Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles - CIDFF, Fondation Agir Contre l'Exclusion - FACE, Missions Locales, Agence pour l'Emploi des Cadres - APEC...).

Les collectivités territoriales peuvent, enfin, être des interlocuteurs pertinents (conseil régional, conseil départemental, communautés de communes, mairies...).

Votre implication au sein de ces organismes, associations, peut être très variée : participation à des événements (tables rondes, forums, interventions en milieu scolaire), interviews, presse, réponses aux questions des jeunes femmes sur des forums, participations aux échanges sur les réseaux sociaux, ...

#### Bonnes pratiques

La société Mondial Relay a été accompagnée par l'Association CORIF (conseil ingénierie formation pour l'égalité Femmes-Hommes).

Suite à un premier diagnostic : elle a changé la terminologie de certains de ses postes, a organisé des formations portant sur l'égalité professionnelle, a organisé des « vis ma vie » en interne de l'entreprise pour lutter contre l'autocensure lors des ouvertures de postes à l'interne.

#### Pour en savoir plus

[www.corif.fr/accompagnement-entreprises/](http://www.corif.fr/accompagnement-entreprises/)

[www.youtube.com/watch?v=hOyDBm84\\_Ok&feature=youtu.be](https://www.youtube.com/watch?v=hOyDBm84_Ok&feature=youtu.be)

#### > L'intitulé dans l'accord égalité pourrait être :

*« L'entreprise s'engage à relayer sa politique en faveur de la mixité des métiers et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes auprès des organisations protagonistes du sujet (DRDFE, associations, fondations, collectivités territoriales...). Elle s'engage également à être présente aux événements publics proposés par ces organisations sur cette thématique. »*



## A propos d'un réseau...

### Zoom sur OTREMENT FEMININ

L'idée de ce réseau est de **permettre aux femmes qui travaillent dans le secteur de faire part de leurs expériences et de mettre en avant la place des femmes dans le transport.**

Actuellement aux prémices du projet, le réseau est composé de 11 femmes.

Les premières étapes ont consisté à solliciter des femmes à la tête d'entreprise de déménagement mais aussi de transport léger, du transport de marchandises, ou encore du transport express.

Avec la constitution du réseau, ces femmes doivent dans un premier temps apprendre à faire connaissances en témoignant entre elles de leurs expériences :

« *Nous devons déjà faire connaissances, apprendre à nous connaître, échanger autour de nos structures, car nous ne sommes pas toutes issues des mêmes secteurs d'activités, que cela soit professionnel ou géographique. Cela est primordial pour pouvoir faire passer un message uniforme de départ* », indique **Aurélie Alexis, cogérante avec sa sœur d'une entreprise de déménagement, Alexis déménagement, créée en 1994.**

Dans les projets du réseau il a été évoqué de travailler, éventuellement, avec des établissements scolaires pour parler en tant que femmes des métiers, mais aussi sur des salons. **L'idée est de permettre aux femmes de partager leurs expériences et de mettre en avant les métiers du secteur en tant que femmes.**

Aurélie Alexis rapporte que pour elle ce réseau est l'occasion de « *faire connaissance avec des collègues femmes et de mieux communiquer* ».

Bien que le réseau mette en avant les femmes dans le secteur, il reste ouvert aussi bien aux femmes qu'aux hommes : Otrement féminin n'est pas réservé qu'aux femmes dirigeantes mais aussi aux femmes travaillant dans le secteur, tout comme aux hommes qui souhaitent que les préjugés et les stéréotypes existants évoluent.

« **C'est avant tout une aventure humaine !** ».

## Envisager des visites de groupes de femmes dans votre établissement pour inviter ce public à découvrir les métiers prétendument masculins de l'entreprise, et réciproquement.

### De quoi parle-t-on ?

En vous rapprochant d'associations ou fondations diverses d'aide à la mixité professionnelle (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles - CIDFF, Fondation Agir Contre l'Exclusion - FACE...), aux structures d'aide au retour à l'emploi (Pôle emploi, Missions locales...) et aux collectivités territoriales (conseil régional, conseil départemental, mairies...), vous pouvez proposer des visites de groupes de femmes ou d'hommes dans votre entreprise.

### Pourquoi agir ?

Ces visites permettent :

#### **Pour l'entreprise :**

- De se faire connaître, faire connaître ses métiers et valoriser le secteur
- Mettre l'égalité au cœur de la culture d'entreprise.

#### **Pour les groupes de femmes ou d'hommes :**

- Découvrir des métiers ou un secteur d'activité et susciter des vocations
- Permettre aux groupes minoritaires dans le métier de rompre les stéréotypes et de faciliter l'accès aux emplois dits « masculins » et réciproquement.

## Comment faire ?

Des partenariats avec des associations ou fondations diverses d'aide à la mixité professionnelle, aux structures d'aides au retour à l'emploi et aux collectivités territoriales peuvent être réalisés.

En prenant contact avec ces structures, communiquez sur votre action pour recevoir des groupes au sein de votre entreprise. Ces groupes de personnes doivent être à minima intéressés par le secteur professionnel du Transport et de la Logistique.

Votre communication peut également s'étendre via le site de votre entreprise, les réseaux sociaux, les sites des partenaires...

### Avant la visite

Toutes les visites doivent être préparées, définissez en interne, avec les salarié.e.s volontaires un interlocuteur référent.

Définissez ensuite avec ce référent un planning et un circuit de visite avec la participation de divers salarié.e.s volontaires.

### Pendant la visite

- Accueillir les visiteurs
- Présenter vos collaborateurs et collaboratrices,
- Rendez les personnes actives dans leurs visites
- Guider les visiteurs

### Après la visite

- Préparer les prochaines visites
- Faites un retour d'expérience avec l'organisme partenaires, vos salarié.e.s...
- Communiquer pour valoriser la démarche (site internet de l'entreprise, réseaux sociaux)

### > POINTS DE VIGILANCE

- > S'assurer du bon déroulement de la visite (accueil, programme suivi)
- > S'assurer de la bonne disponibilité des équipes et des moyens
- > S'assurer des mesures de sécurité
- > Mettre à jour les canaux d'informations (site, réseaux sociaux)
- > Savoir s'adapter aux différents publics

### > L'intitulé dans l'accord égalité pourrait être :

« L'entreprise s'engage à recevoir des groupes de candidat.e.s pour faire découvrir ses métiers majoritairement exercés par des hommes ou réciproquement. Ces visites valoriseront sa politique de mixité des métiers. »



Le but de cette démarche est de mener une réflexion sur les représentations parfois stéréotypées qui ont pu façonner, de manière inconsciente, la construction des postes au sein de votre entreprise et ainsi influencer les processus de recrutement.



## Ajuster la rédaction des offres d'emploi

### De quoi parle-t-on ?

Afin de ne pas induire des stéréotypes de manière inconsciente dans la rédaction de vos offres d'emploi, partez sur l'idée de concevoir et pourvoir chaque poste sur la base de compétences déterminées et objectives.

#LescompétencesDabord

### Comment faire ?

#### 1. Cadre légal

Quel que soit son mode de diffusion (presse écrite, site internet, etc.), l'offre d'emploi que vous souhaitez publier ne doit pas être formulée de façon à écarter certaines catégories de candidat.e.s.

**Attention :** toute référence à un critère discriminatoire entraîne l'application de sanctions pénales.

Selon l'Article 225-1 et 225-2 du code pénal, la loi condamne fermement toutes les discriminations à l'embauche. Elles sont punies de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000€ d'amende.

Le code du travail (Art.L.1132-1) interdit toute distinction entre salarié.e.s :

- > L'offre d'emploi doit s'adresser indifféremment aux hommes et femmes
- > L'offre d'emploi ne peut pas mentionner d'âge du candidat.e.
- > L'offre ne doit pas exiger du.de la candidat.e une situation de famille particulière : par exemple « sans enfants », « célibataire »...
- > L'offre d'emploi ne doit pas mentionner une origine, l'identité sexuelle, ...

Pour en savoir plus : <https://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/egalite-professionnelle-discrimination-et-harcèlement/article/discriminations-a-l-embauche-de-quoi-parle-t-on>

#### 2. Cas pratique

Voici des offres d'emploi pour le métier de conducteur/conductrice, lisez-les et analysez-les :

##### Offre n°1

##### Intitulé : Conducteur Routier SPL (H/F)

##### Devenez conducteur au sein d'un de nos nombreux sites et intégrez une agence de transport à taille humaine!

En tant que salarié, vous bénéficierez des avantages liés à un grand groupe (ex : paie à date fixe chaque mois, forfait d'heures mensuelles garanti, stabilité de l'emploi...).

La sécurité est primordiale pour nous, vous aurez donc accès à une flotte de véhicules et de moyens de manutention régulièrement entretenus et renouvelés.

##### Le poste à pourvoir

- Conducteur routier SPL (H/F) titulaire du permis EC dans le cadre d'un CDI à pourvoir dès que possible
- Au départ de Beauvais pour livraison sur le territoire national
- Activité du lundi au vendredi, départ à la semaine
- Expérience obligatoire en SPL
- Camion attitré

##### Les prérequis pour être conducteur routier

- Permis EC - FIMO/FCO - Carte conducteur, le tout en cours de validité
- L'organisation, l'autonomie et la ponctualité sont des qualités qui vous définissent au quotidien

##### Ce que nous vous offrons

- Forfait 200h/mois soit 2260,60€ + primes diverses (ex: prime qualité 75€ brut/mois) + frais conventionnels CCN + mutuelle/prévoyance santé avec participation employeur
- Flotte régulièrement entretenue et renouvelée

### > Quelques remarques

Bien que dans l'intitulé figure H/F ainsi que dans le poste à pouvoir, l'annonce semble peu adressée aux femmes ; nous constatons, dans cette situation une neutralisation partielle de l'intitulé de l'emploi.

Dès le départ, l'annonce implique un « conducteur », un « salarié ». L'annonce n'inclut pas les deux sexes et semble mobiliser les profils masculins. Demandez-vous si une femme peut s'identifier à cette offre d'emploi ?

Même si le masculin peut être considéré comme « neutre », il n'en reste pas moins que l'usage unique du masculin risque de détourner les femmes pour postuler.

#### Offre n°2

#### **Intitulé : Conducteur routier national/ Conductrice routière nationale**

##### **Description**

Dans ce cadre, PME familiale recherche, un Conducteur Routier Zone Longue (h/f) en CDI au départ de Dreux (28). Vos missions consistent à assurer l'enlèvement, le transport et la livraison de marchandises sur palettes auprès de nos différents clients. Le travail s'effectue en journée, du lundi au vendredi (repos le week-end), avec un horaire mensualisé compris entre 186h et 200h, au départ de Dreux (28). Des découchés sont à prévoir. Vous disposez d'un tracteur attitré. Vous bénéficiez d'une intégration avec un de nos formateurs lors de votre embauche et d'un encadrement de proximité. Ainsi, nous recherchons un collaborateur (h/f) rigoureux et ayant le sens des responsabilités. Alors n'hésitez pas, venez prendre le volant chez XXXX ! Vous pouvez postuler en cliquant ici (si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez joindre notre service RH au 02 33 XX XX XX).

##### **PROFIL SOUHAITÉ**

##### **Expérience**

- 2 ans

##### **Savoirs et savoir-faire**

- Contrôler l'état de fonctionnement du véhicule
- Définir un itinéraire en fonction des consignes de livraison
- Organiser ou contrôler le chargement des marchandises dans le véhicule
- Réaliser les opérations d'attelage
- Vérifier la présence et la conformité des documents de bord et de transport

##### **Savoir-être professionnels**

- Autonomie
- Rigueur
- Réactivité

##### **Permis**

- C-Poids lourd Exigé
  - CE - Poids lourd + remorque (= EC) Exigé
- Source: Pole emploi (<https://www.pole-emploi.fr>)

##### **Niveau hiérarchique**

Premier emploi

##### **Type d'emploi**

Temps plein

##### **Secteur**

Recrutement, Ressources humaines, Transports routiers et ferroviaires

##### **Fonctions**

Gestion, Secteur industriel

### > Quelques remarques

L'intitulé ici est bien formulé, il inclut les hommes mais aussi les femmes.

La description de poste est objective et mise à l'infinitif avec des verbes d'action qui permet un « non-genre » du profil souhaité.

Dans l'annonce, il est à plusieurs reprises rappelé la possibilité de recruter un homme ou une femme sur le poste **avec (h/f)**, toutefois encore une fois le masculin reste majoritairement présent dans l'annonce.

Même si une femme pourra davantage s'identifier, le profil « masculin » reste encore ici très ancré.

**Offre n°3**
**Intitulé : Conducteur routier national/conductrice routière nationale (H/F)**

Pour travailler en semi-remorque transportant de la marchandise générale sur un service national (lot complet) au départ de Nîmes. Une expérience en nationale est indispensable. De plus, vous serez amené(e) à utiliser l'informatique embarqué.

Le poste est à pourvoir en CDD ou CDI en fonction des profils. Stationnement à proximité de Nîmes.

Rémunération : garantie minimale mensuelle + frais de route + participation + intéressement + mutuelle + CSE

De nature rigoureux(se) et organisé(e), vous êtes impliqué(e) et attentif(ve) à la qualité de la prestation fournie au client. En tant que professionnel(le) de la route, vous êtes le premier représentant de la société et diffusez nos valeurs, vous êtes également soucieux du respect de la réglementation et posséder tous vos documents de conduite ( permis C/EC, FIMO/ FCO et carte conducteur) à jour. Vous êtes doté(e) d'un bon relationnel et adoptez une attitude sécuritaire en conduite et sur site.

Permis EC + FIMO et FCO à jour

Contrat à durée indéterminée

Contrat travail

40 heures horaires normaux

Salaire : horaire de 10,39€ à 10,52€ sur 12 mois

**> Quelques remarques**

L'annonce inclut les deux sexes aussi bien dans l'intitulé du poste que dans le corps de l'annonce qui reste très neutre. Elle permet une identification simple car le masculin et féminin sont utilisés.

**3. Quelques conseils**

Avant même d'élaborer une offre d'emploi prenez le temps de définir vos besoins et les compétences attendues pour le poste de votre future recrue.

Définissez clairement les éléments indispensables à votre sélection. Le candidat doit comprendre rapidement votre annonce et voir s'il a un intérêt à postuler.

**Demandez-vous :**

Quel poste ? Avez-vous une fiche de poste ? Quelles sont les compétences et savoir-être nécessaires à ce poste ?

Avez-vous travaillé sur le poste sur la base d'une description d'objectifs à atteindre ?

Quelles activités, missions ou responsabilités seront confiées ?

Sur quels secteurs géographiques ? Avec quels horaires ? Type de contrat ?

N'oubliez pas de mentionner les contraintes éventuelles : port de charge, horaires décalés...

Travaillez vos offres d'emplois/fiches de postes de manière à inclure les deux sexes, notamment en féminisant les dénominations des métiers. Concrètement, il est préférable d'écrire « Conducteur/Conductrice » ou « Exploitante/Exploitant », cela permet à un public plus large de s'identifier et de se projeter sur le poste.

Dans la description du poste, favorisez des verbes d'action à l'infinitif ou mentionnez de nouveaux les deux intitulés, mettez au masculin et ajoutez le féminin entre parenthèses, évitez de ne mettre que le masculin puis (h/f).

En plus de ses compétences et expériences, parlez des qualités humaines du/de la candidat.e idéal.e.

Gardez toujours en tête qu'une femme doit pouvoir s'identifier au poste tout comme un homme.

**Pour vous démarquer vous pouvez :**

Créez un descriptif de poste singulier, demandez-vous pourquoi un/une candidat.e postulerait chez vous ? Cherchez ce qui fait la différence dans votre entreprise, en quoi se démarque-t-elle ?

Posez-vous des questions concrètes sur la mission avec l'idée d'essayer de faire comprendre comment vos salarié.e.s travaillent et ce que l'on attend d'eux/elles ?

Pour ce faire, n'hésitez pas à solliciter des salarié.e.s en leur demandant de mettre en avant ce qu'ils apprécient dans leur emploi, dans l'entreprise...

Présentez l'entreprise de l'intérieur, en essayant d'en refléter l'ambiance.



## EN RÉSUMÉ

Créez des annonces succinctes et claires, diffusez-les sur votre site, sur les réseaux sociaux professionnels et jobboards (permet au candidat de postuler en quelques clics).

N'enfermez pas les métiers dans des catégories sexuées. On est souvent découragé de postuler lorsqu'on ne peut pas se reconnaître et se projeter dans la présentation d'un poste

Écrivez clairement « Recherche Conducteur/Conductrice » plutôt que d'utiliser le signe h/f qui met en fait l'annonce au masculin comme par exemple : « Conducteur (h/f) ».

Adoptez un style qui vous démarque et attire tous les candidat.e.s susceptibles de convenir au poste.

Soyez précis, transparent et vrai !

### > L'intitulé dans l'accord égalité pourrait être :

*« L'entreprise s'engage à travailler la rédaction de toutes ses offres d'emploi en supprimant toutes les descriptions de poste qui pourraient être excluantes pour les femmes ou les hommes. L'entreprise s'engage également à mentionner dans toutes ses annonces sa démarche en faveur de la mixité des métiers et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. »*

## Pour vous aider

Pôle emploi propose sur son site des guides de rédaction d'offres d'emploi :

[www.pole-emploi.fr/employeur/lessentiel-pour-embaucher/le-recrutement-par-les-competenc/recruter-par-les-competences-la.html](http://www.pole-emploi.fr/employeur/lessentiel-pour-embaucher/le-recrutement-par-les-competenc/recruter-par-les-competences-la.html)